

Le mardi 23 novembre 2021, les syndicats d'enseignants SNUDI-FO 79 et SNUipp-FSU 79 ont réuni une trentaine d'enseignant·es lors d'une réunion d'informations syndicales afin d'échanger sur le dossier des rythmes scolaires, mais aussi plus généralement sur le sujet des relations entre les écoles et la communauté de commune en charge de la compétence école dans ce secteur.

Les enseignants, directeurs et directrices de ces écoles dénoncent depuis plusieurs années des conditions de travail dégradées par le passage de la compétence école à la communauté de communes.

Cette année, il est demandé par les élus et par le Directeur Académique à tous les conseils d'école de ce territoire de se prononcer pour ou contre le passage à la semaine de 4 jours.

Les enseignants ont majoritairement fait part, lors de la réunion d'information syndicale, de leur souhait de revenir à une semaine de 4 jours, surtout pour ne plus avoir à subir des activités périscolaires qui impactent fortement les journées des enfants et qui ont des répercussions sur les journées de classe, et donc les apprentissages des élèves. De plus, la communauté de communes assume sa volonté de rester sur un rythme de 4,5 jours d'école par semaine avec maintien des activités périscolaires, mais selon une organisation modifiée. Aucune information sur cette nouvelle organisation n'est donnée aux membres des conseils d'école. Il est donc très compliqué de s'engager dans une organisation sans en connaître tous les contours et les répercussions que cela peut avoir sur les élèves.

La communauté de communes a lancé en juin dernier une consultation en direction des enseignants, parents élus et agents du territoire. Des directeurs ont été associés à la création de cette consultation. Ils ont dès le départ dénoncé le caractère orienté et mal adapté du questionnaire, mais il n'a pas été réellement tenu compte de leur avis. La consultation a été envoyée malgré tout. Les résultats de cette consultation ont montré qu'une majorité de répondants (+ de 60%) étaient favorables au retour de la semaine à 4 jours. Bizarrement, les résultats de cette consultation n'ont pas été médiatisés et il a été relativement compliqué de les obtenir pour les enseignants mais aussi et surtout pour les parents d'élèves.

Le Directeur Académique a fait part de sa volonté d'aller dans le sens de la communauté de commune en n'autorisant pas la mise en place de rythmes différents d'une école l'autre, ce qui permettrait pourtant de respecter les demandes des conseils d'écoles.

Les enseignants dénoncent :

- Le manque de transparence dans le dossier des rythmes scolaires
- La non prise en compte des avis des conseils d'école dans ce dossier
- Les difficultés de communication entre les directeur·rices et les élus en charge de la compétence école.
- Des procédures administratives qui complexifient énormément le travail des directeur·rices, notamment dans les commandes de matériel

Les enseignants présents ont décidé de demander à être reçu en audience par le directeur académique afin de pouvoir lui exprimer directement les difficultés rencontrées au quotidien dans ce secteur et sur le sujet des rythmes scolaires en particulier.

Ils n'excluent pas de se mobiliser fortement si les résultats des conseils d'école n'étaient pas respectés.